

**SEMAINE**  
**NATIONALE DE**  
**L'APPRENTISSAGE**  
18-22 MAI 2015

**Dossier de presse**  
**Mai 2015**

À l'apprentissage,  
je dis  
**YES!**

## Sommaire

- 1) Communiqué de presse
- 2) Présentation de l'opération semaine nationale de l'apprentissage
- 3) La formation en apprentissage : une priorité pour les CCI
- 4) Les développeurs de l'apprentissage des CCI : l'efficacité d'une action de terrain
- 5) Le réseau Point A : des experts et des outils pour faciliter l'apprentissage
- 6) Les Mercredis de l'apprentissage : faire découvrir l'apprentissage
- 7) Les bourses de l'apprentissage : un moyen simple de signer un contrat
- 8) Ce qu'ils disent de l'apprentissage (études CCI France)
- 9) Movil'App : un programme de mobilité européenne des apprentis
- 10) La formation dans les CCI : chiffres clés
- 11) Les partenaires

## **Communiqué de presse** **Semaine nationale de l'apprentissage** **du 18 au 22 mai 2015**

L'apprentissage ça marche !

Le réseau des chambres de commerce et d'industrie croit aux vertus de l'apprentissage et c'est pour cette raison qu'il se mobilise pour convaincre les entreprises et les jeunes de s'engager dans cette voie de réussite.

Du 18 au 22 mai, les CCI de France lancent la troisième édition de la Semaine Nationale de l'Apprentissage. En partenariat avec l'ONISEP et le groupe NRJ, elles organisent une campagne nationale de communication et de valorisation de l'apprentissage associée à des actions de terrain pour donner à chaque jeune une chance de découvrir un métier et d'offrir à chaque entreprise l'opportunité d'accueillir un jeune pour lui transmettre son savoir-faire et le faire fructifier.

Pour le réseau des CCI de France, la Semaine Nationale de l'Apprentissage répond à un double objectif :

- chaque jeune motivé par l'apprentissage doit être accompagné dans ses questionnements et ses recherches
- chaque entreprise doit pouvoir affirmer avoir trouvé un apprenti.

Par le biais de leurs réseaux de CFA et des Point appui-conseil Orientation (Point A), les CCI proposeront aux jeunes, futurs apprentis, au travers de près de 300 événements (Café coaching, mercredis de l'apprentissage, forum des métiers...), autant d'occasions de découvrir l'apprentissage, d'approfondir leur connaissance des métiers, d'affiner leur choix d'orientation... mais également de participer à des ateliers collectifs ou individuels d'aide à la rédaction d'un CV, de préparation à un entretien d'embauche, etc.

Les CCI inviteront les entreprises, futurs employeurs, pour les associer à certains événements de présentation des métiers et également pour les sensibiliser à l'apprentissage, les accompagner dans la mise en place d'un projet de formation jusqu'à la signature d'un contrat d'apprentissage (au travers de job dating par exemple).

Les conseillers apprentissage des CCI iront par ailleurs à la rencontre de celles qui ne pratiquent pas ou peu l'apprentissage afin de leur montrer les bénéfices de cette filière.

L'accès aux événements est entièrement gratuit.

Pour prendre connaissance des actions conduites dans votre région, connectez-vous à :  
[www.semainedel'apprentissage.cci.fr](http://www.semainedel'apprentissage.cci.fr).

## **Présentation de l'opération**

# **Semaine nationale de l'apprentissage**

## **18 au 22 mai 2015**

Les Chambres de commerce et d'industrie sont des acteurs clés de la réussite de l'apprentissage sur l'ensemble des territoires métropolitains et d'outre-mer.

Tout au long de l'année, elles informent les familles, les jeunes et les chefs d'entreprise sur les modalités et les conditions d'exercice de l'apprentissage. Elles organisent des événements pour faire découvrir les métiers, faciliter l'orientation des jeunes et permettre la rencontre entre les jeunes, les employeurs et les Centres de Formation d'Apprentis.

Plus que jamais, par leur positionnement spécifique et leurs activités, les Chambres de Commerce et d'Industrie sont en prise directe avec les besoins en compétences des entreprises et des territoires et les meilleures alliées de la jeunesse en recherche de qualification. Les CCI connaissent les difficultés des entreprises. Elles ont aussi conscience des obstacles à l'emploi et à la qualification que peuvent connaître les jeunes, et à travers eux, leurs familles.

C'est pourquoi, dans le cadre de la priorité gouvernementale relative à la Jeunesse, le réseau des CCI de France a décidé, en s'associant avec l'ONISEP, de reconduire en 2015 une action exceptionnelle de promotion et de valorisation de l'apprentissage : la Semaine Nationale de l'Apprentissage.

Organisée à compter du 18 mai 2015, cette opération vise un double objectif : chaque jeune motivé par l'apprentissage doit être accompagné dans ses questionnements et ses recherches et chaque entreprise doit pouvoir affirmer avoir trouvé un apprenti.

Pour les CCI de France, il s'agit de donner à chaque jeune une chance d'apprendre un métier et d'offrir à chaque entreprise l'opportunité d'accueillir un jeune pour lui transmettre son savoir-faire et le faire fructifier.

La semaine de l'apprentissage est le point de départ des nombreuses actions des CCI qui ont pour ambition, en juillet, août et septembre de rapprocher les entreprises des jeunes et les jeunes des entreprises, durant cette période cruciale de signature des contrats d'apprentissage ! C'est à cela que nous allons consacrer toute notre énergie. Pour ce faire, nous avons organisé la semaine de la manière suivante :

## 1. Des jeunes pour les entreprises...

Tout au long des mois de mai et juin, les Centres de Formation d'Apprentis et les Point appui-conseil Orientation des CCI, accueilleront lors d'événements tels que les *Mercredis de l'apprentissage* ou *Café coaching*, les jeunes encore indécis sur leur orientation pour leur permettre de faire le choix d'un métier et de l'apprentissage.

Sur l'ensemble du territoire, plus de 300 rendez-vous de l'apprentissage seront organisés.

Au cours de ces demi-journées dédiées à la découverte, les collégiens et lycéens pourront dialoguer avec des apprentis et des employeurs, comprendre les spécificités de l'alternance ou découvrir en détail le métier auquel ils se destinent.

Cette nouvelle édition de la SNA sera également l'occasion de réaliser des visites d'entreprises ou encore de poursuivre le développement des mini stages en entreprises qui connaissent un très grand succès.

## 2. Des entreprises pour les jeunes...

Convaincues que la formation professionnelle est un moyen privilégié de développer la compétitivité des entreprises et d'assurer la transmission des savoirs faire, les CCI informent les entreprises et les accompagnent dans le recrutement de leurs futurs apprentis

Comme les années précédentes, des *Chronos de l'alternance* ou *Job dating de l'alternance* permettront aux entreprises et aux jeunes de se rencontrer pour signer des contrats d'apprentissage.

Par ailleurs, des binômes – conseiller CCI / Apprentis – iront à la rencontre des entreprises lors d'actions de terrain visant à sensibiliser les établissements les plus éloignés de l'apprentissage à la valeur ajoutée de cette formule.

## 3. Les bourses de l'apprentissage

Les bourses de l'apprentissage développées par les CCI représentent un outil qui complète efficacement les actions menées lors de la semaine de l'apprentissage :

Ce service en ligne permet d'afficher en temps réel sur les territoires les offres de contrats en apprentissage déposées par les entreprises et les candidatures des jeunes.

Le site permet également de s'informer sur la réglementation des contrats et l'offre de formation en alternance. Une seule adresse nationale : [www.bourse-apprentissage.com](http://www.bourse-apprentissage.com)

## 4. Une action partenariale

### a. Un partenariat national avec l'ONISEP

L'ONISEP s'associe au projet des CCI de France en partageant sur le site de l'événement [www.semainedel'apprentissage.cci.fr](http://www.semainedel'apprentissage.cci.fr) ses 700 fiches métier.

### b. Une campagne d'information nationale avec NRJ

A partir du 18 mai, une campagne nationale d'information et de promotion de l'apprentissage sera lancée en partenariat avec le groupe NRJ pour susciter l'intérêt des jeunes et des entreprises.

Lors des chroniques quotidiennes « *Si Je Vous le Dis* » à 7h43, la journaliste d'NRJ, Catherine Bully, interviewera des experts pour répondre aux questions posées par des collégiens et lycéens lors de micro trottoirs.

# LA FORMATION EN APPRENTISSAGE

## Une priorité pour les CCI

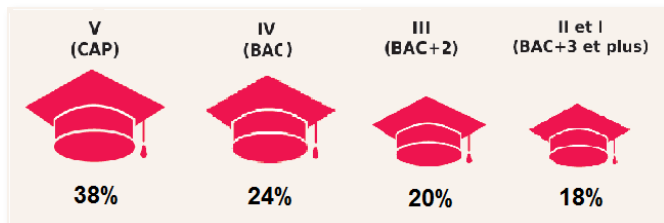
### Premier réseau de formation en Apprentissage en France

142 CFA\* et près de 100 000 apprentis formés chaque année du CAP au Master

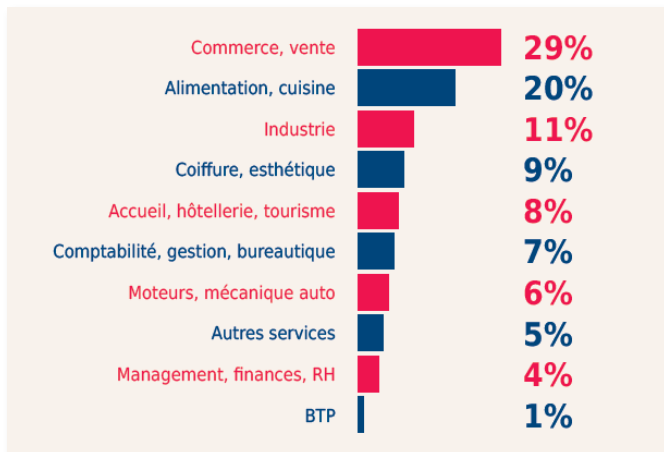
#### Des effectifs en progression



#### Des formations de tous niveaux



#### Dans une large palette de métiers



#### L'APPRENTISSAGE, ÇA MARCHE !

**Un taux de réussite élevé aux examens :**  
80% des apprentis obtiennent leur diplôme.

**Une insertion durable : 80%**  
des apprentis trouvent leur 1<sup>er</sup> emploi dans les 3 mois et 82% sont en poste 4 ans plus tard.

**Une formation adaptée : 76%**  
des apprentis ont trouvé un 1<sup>er</sup> emploi en lien avec leur filière de formation.

**Une volonté d'entreprendre : 50%** des apprentis envisagent de créer ou de reprendre une entreprise après quelques années d'activité.

**Un parcours enviable : 84%** des anciens apprentis sont satisfaits de leur évolution professionnelle et 94% recommandent cette filière.

**Un investissement rentable pour 72%** des entreprises qui utilisent ces contrats.

Découvrez les formations en apprentissage proposées par les CFA des CCI de France sur le site [www.cci.fr](http://www.cci.fr)

(Rubrique Formation)

\*Gérés directement ou en partenariat



## LES DEVELOPPEURS DE L'APPRENTISSAGE DES CCI L'efficacité d'une action de terrain

### Une mission de promotion

Le développeur de l'apprentissage exerce une mission de promotion de l'apprentissage auprès des entreprises et des jeunes.

**Il identifie et prospecte les entreprises susceptibles d'accueillir un apprenti et propose :**

- Une information sur le dispositif,
- Une aide dans la définition des besoins en compétences (niveau et formation),
- Une mise en relation avec le centre de formation,
- Un appui à la rédaction du contrat d'apprentissage.

**Il participe aux actions d'orientation professionnelle visant à faire découvrir l'apprentissage et ses métiers :**

- Découverte professionnelle au collège,
- Mercredis de l'apprentissage dans les CFA,
- Diffusion d'offres de contrats dans les bourses de l'apprentissage...

Le développeur peut être sollicité en cas de rupture de contrat d'apprentissage pour l'accompagnement des jeunes en vue de la conclusion d'un nouveau contrat d'apprentissage

**Il travaille en partenariat** avec les CFA de la région, les missions locales, les maisons de l'emploi, les DIRECCTE, les CIO, le réseau Pôle emploi, les OPCA...

#### ...Ce que disent les entreprises

"Le développeur est un expert qui me renseigne à tout moment sur les aspects réglementaires et les aides financières liés à l'alternance".

"Le développeur reste mon référent apprentissage même après la signature d'un contrat".

"Grâce à l'aide du développeur de l'apprentissage je me suis réengagé dans cette filière".

"J'attends du développeur qu'il m'accompagne dans le choix et le suivi d'un apprenti et dans le contact avec le CFA".

#### ...Ce que disent les développeurs

"Nous sommes très souvent bien accueillis par les entreprises. Elles apprécient d'avoir un "spécialiste" qui répond à leurs différentes questions".

"Faire entrer une entreprise dans l'apprentissage suppose de la rencontrer plusieurs fois et de l'épauler dans la construction de son projet".

"Quelle que soit leur taille, les entreprises n'ont jamais trop d'information lorsqu'elles en ont besoin".

## Le réseau Point A : des experts et des outils pour faciliter l'apprentissage

Le **Point A** est le service d'information, d'orientation professionnelle et d'appui aux entreprises pour le développement de l'alternance et l'emploi des jeunes.

Les **cinq** missions d'un **Point A** :

- 1 **INFORMER** sur les contrats, les métiers, les formations,
- 2 **ACCOMPAGNER** les entreprises et les jeunes,
- 3 **FACILITER** l'enregistrement des contrats d'apprentissage,
- 4 **FORMER** les maîtres d'apprentissage et tuteurs,
- 5 **OBSERVER** les données de l'apprentissage.

- **151 000 contrats d'apprentissage** enregistrés chaque année
- **110 Point A pour informer et conseiller les entreprises** sur les dispositifs en faveur de l'emploi des jeunes (150 000 entreprises conseillées chaque année)
- **Un service gratuit de médiation** pour éviter la rupture des contrats
- **Une plateforme de saisie en ligne des contrats.**

### Quelques actions du réseau :

- les mercredis de l'apprentissage
- les nuits de l'orientation
- les salons de l'apprentissage
- le réseau de développeurs
- les interventions au sein des collèges (DP3/DP6)
- Les bourses de l'alternance
- La saisie en ligne des contrats d'apprentissage
- La norme de Service public d'enregistrement
- Les formations « Débutant » et « Confirmé » à la réglementation et à l'enregistrement des contrats d'apprentissage
- La formation « Parcours Tuteur Pro »
- Le titre consulaire « Tuteur en entreprise »
- Les enquêtes du réseau sur les ruptures, le placement à 4 ans des apprentis...
- Les analyses territoriales ou sectorielles sur les besoins en apprentissage

Le réseau des Point A





## MERCREDIS DE L'APPRENTISSAGE

## Les Mercredis de l'apprentissage : pour faire découvrir l'alternance

Dans le cadre de la **semaine nationale de l'apprentissage** (du 18 au 22 mai), les CCI se mobilisent et organisent plus de 300 Mercredis de l'apprentissage sur l'ensemble du territoire.

### Le Mercredi de l'apprentissage, c'est :

Une demi-journée d'information,  
ouverte aux jeunes de 15 à 26 ans,  
dédiée à la découverte de l'apprentissage.

Au cours de cette demi-journée, les jeunes ont la possibilité de :

- dialoguer avec des apprentis et employeurs,
- comprendre les spécificités de l'alternance,
- découvrir les métiers et formations préparés,
- visiter et découvrir un CFA, ses ateliers.

Les Mercredis de l'apprentissage, c'est aussi :

- un accompagnement dans la recherche d'entreprise : ateliers rédaction d'un CV, préparation à l'entretien d'embauche, ...
- un accès à des outils de mise en relation avec des entreprises : sites internet de Bourses de l'alternance, job-dating, ...

Pour connaître la liste des Mercredis de l'apprentissage, rendez-vous sur :

<http://www.cci.fr/web/orientation-professionnelle/les-mercredis-de-l-apprentissage>

Donnez du relief  
à votre **avenir!**



### Chiffres clés

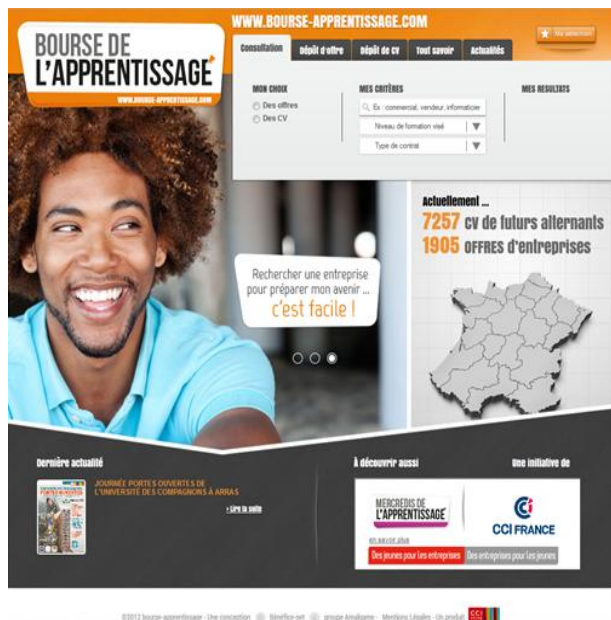
Une action qui existe depuis plus de 10 ans

**80** CCI impliquées

**1 500** Mercredis / an

**20 000** jeunes rencontrés / an

## Les bourses de l'apprentissage : un moyen simple et efficace pour signer des contrats



### Chiffres clés des Bourses de l'apprentissage

Un outil qui a été créé en 2002 par la CCI Grand Lille.

Aujourd'hui ce sont 40 bourses de l'alternance pilotées au niveau local ou régional.

### Qu'est-ce que la Bourse de l'apprentissage :

C'est un outil web dynamique qui rend visible, en temps réel et sur un territoire :

- ✓ Les offres de contrats en apprentissage ou de professionnalisation,
- ✓ La réglementation des contrats ,
- ✓ L'offre de formation en alternance.

En quelques clics, la bourse de l'alternance permet de manière simple, intuitive et sécurisée :

- ✓ Aux jeunes, de déposer leurs candidature,
- ✓ Aux entreprises, de mettre en ligne leurs offres de contrat d'apprentissage et de professionnalisation.

[www.bourse-apprentissage.com](http://www.bourse-apprentissage.com)

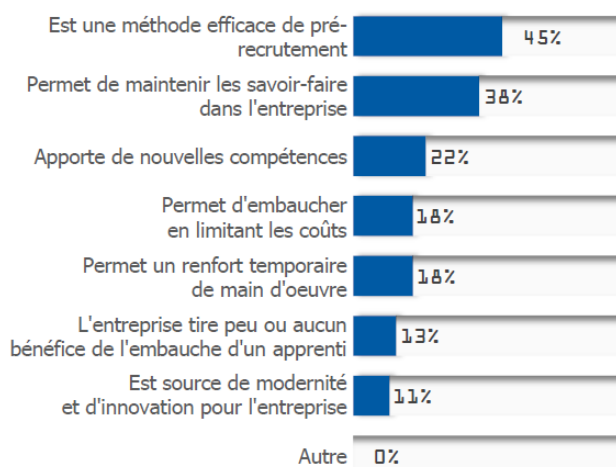
### Un outil fédérateur et partenarial :

Animée par le réseau des CCI, la bourse de l'apprentissage est ouverte aux acteurs du territoire (CMA, missions locales, CFA...) impliqués dans le développement de l'alternance.

Aux côtés des CCI, ces acteurs favorisent l'utilisation de la bourse par les jeunes et les entreprises.

# L'APPRENTISSAGE

## Ce qu'ils en disent ...



**Selon vous, quels sont les principaux bénéfices de l'apprentissage pour les entreprises ?**

2 réponses possibles

Base : 1006 chefs d'entreprises

Source : Grande consultation OpinionWay pour CCI France, La Tribune et Europe 1  
Réalisée en avril 2015

### 75 % des employeurs jugent de façon très positive le recours à l'apprentissage.

Près des trois-quarts des chefs d'entreprise interviewés par CCI France jugent que l'apprentissage est un investissement rentable dont le coût de la formation est compensé par sa valeur ajoutée pour l'entreprise.

L'apprentissage constitue pour ces responsables d'entreprises, selon les cas, des moyens efficaces de renforcer leur main d'œuvre ou de pré-recruter.

Les entreprises qui ont identifié les bénéfices de l'apprentissage s'y engagent sur la durée : 82% des employeurs d'apprentis interviewés avaient déjà eu recours à ce type de contrat (dont 88% régulièrement).

Pour le choix de l'apprentissage, les chefs d'entreprise sont sensibles aux aides qu'ils jugent bienvenues et importantes, mais qui ne constituent pas un élément déclencheur.

*Résultats issus de l'enquête sur les entreprises et l'apprentissage  
Interview de 1 500 chefs d'entreprises employeurs d'apprentis en 2011*

**CCI France a réalisé ces dernières années, avec le concours de la DGE, des études aussi bien auprès des jeunes que des entreprises sur leur perception de l'apprentissage :**

- *Le parcours professionnel des apprentis entre 2004 et 2008 (2009)*
- *Les ruptures de contrats d'apprentissage, une fatalité ? Analyse et commentaires du réseau des CCI (2010)*
- *L'apprentissage, un investissement rentable pour l'entreprise (2011)*
- *L'orientation des jeunes, pari gagné pour l'alternance ! (2013)*

➔ Retrouvez les synthèses des études sur : [www.cci.fr](http://www.cci.fr)



## Movil'App : un programme de mobilité européenne des apprentis

Le réseau des CCI et leurs CFA se mobilisent depuis de nombreuses années pour mettre en œuvre des projets de mobilité européenne visant les étudiants, les apprentis, ainsi que les formateurs et tuteurs. En 2007, les CCI ont souhaité élaborer avec CCI France une démarche nationale coordonnée pour favoriser le développement de la mobilité européenne en matière d'apprentissage. Cette démarche s'intitule : « **MOVIL'APP, Mobilité européenne et apprentissage** ».

Elle concerne :

- ✓ **les apprentis de niveaux V et IV** → tout jeune en contrat d'apprentissage suivant une formation dans un CFA du réseau des CCI ou de leurs partenaires ;
- ✓ **les post-apprentis** → tout jeune ayant terminé une formation en apprentissage dans un CFA du réseau des CCI ou de leurs partenaires, quel que soit son niveau ou son secteur professionnel ;
- ✓ **les formateurs des CFA et les tuteurs des entreprises.**

Qu'est-ce que la mobilité :

- ✓ Un **stage** dans un pays européen,
- ✓ La découverte de **nouvelles situations de travail**,
- ✓ L'occasion d'acquérir de **nouvelles compétences**,
- ✓ Une plus **grande employabilité**,
- ✓ L'ouverture à **d'autres cultures**,
- ✓ Une **meilleure connaissance de l'Europe**.

« Ce programme a été une extraordinaire opportunité, il a contribué à enrichir le CV et s'avère, à mon retour, être un atout majeur dans la poursuite de mon parcours professionnel car il m'offre des opportunités plus larges dans mes choix professionnels. C'est aussi une expérience inoubliable, elle m'a permis d'affirmer mes connaissances, d'enrichir mon expérience, d'élargir mon ouverture d'esprit. »

**Pauline, 22 ans, Licence Ingénierie et Management de projets en communication et industrie graphique.**

### Chiffres clés

**60** CFA  
**8** Régions  
**Plus de 1 500** entreprises d'accueil PARTENAIRES  
**Plus de 3 000** bénéficiaires  
**Plus de 1 800** mobilités en cours ou à venir

## LA FORMATION DANS LES CCI

### Chiffres clés

**1 Milliard €** (25% du budget annuel des CCI)

**500** établissements de formation dont :

- **142** CFA
- **170** écoles supérieures
- **188** centres de formation continue

**31 000** enseignants ou formateurs

**600 000** personnes accueillies chaque année :

- **100 000** apprentis
- **100 000** étudiants
- **400 000** adultes

**700** titres ou diplômes proposés

Taux moyen d'insertion professionnelle à 6 mois : **85%**

**En partenariat avec :**

